



Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes de Cyclotourisme

**Ain – Allier – Ardèche – Cantal – Drôme – Isère
Loire - Haute Loire – Rhône - Puy de Dôme – Savoie - Haute-Savoie**



**E-mail : ffct.lra@gmail.com
Site : <http://cyclorhonalpin.org>**



PROJET ASSOCIATIF 2017-2020

Le cyclotourisme, sport de loisir est indéniablement dans les clubs un lien entre des hommes et des femmes.
Le cyclotourisme convivial et amical permet des moments de partage et de compréhension entre les générations.

En ce sens le Comité Régional (Co.Reg) Auvergne – Rhône-Alpes de cyclotourisme joue un rôle sociétal majeur et favorise la lutte contre les inégalités dans la pratique sportive, l'accès à la santé et au bien être par le sport, l'épanouissement de chacun.

« Le sport n'est pas un luxe, c'est une nécessité »

Renforcer les valeurs intrinsèques du cyclotourisme pour :

- Maintenir une organisation optimale du Co.Reg Auvergne – Rhône-Alpes,
- Maîtriser les activités, l'éthique fédérale, la dimension internationale,
- Améliorer l'accueil dans les clubs de toutes et tous,
- Assurer le développement du cyclotourisme auprès des jeunes,
- Optimiser la communication interne et externe,
- Perfectionner la formation des animateurs, cadres fédéraux et dirigeants des structures,
- Promouvoir la sécurité et le sport-santé, une priorité pour tous, en dispensant une pratique intelligente
- S'inscrire dans une démarche de développement durable.

Le cyclotourisme est une activité de pleine nature, favorisant une philosophie de pratique qui allie les dimensions physiques, touristiques et culturelles. Il est un facteur d'intégration, de santé et de cohésion sociale pour tous les pratiquants. Une activité qui s'inscrit dans une démarche éco-durable.

Le Co.Reg Auvergne – Rhône-Alpes est au cœur du développement de la randonnée à vélo. Il est chargé, de mettre en place toutes les actions nécessaires pour privilégier la pratique du vélo pour tous, en toute sécurité.

Ses valeurs : Sport santé, convivialité, amitié, respect de l'environnement, autonomie, bénévolat, partage et accessibilité, désintéressement vis-à-vis du sport financier, valorisation de l'histoire du cyclotourisme.

Ses activités : Randonnées route et VTT, rallyes, concentrations, cyclo-découvertes, cyclo-camping, voyages itinérants, brevets et randonnées de longue distance, séjours.

Nous avons 6 secteurs prioritaires :

1. Le tourisme à vélo:

- Le cyclotourisme permet la découverte de notre région et de son patrimoine. Il génère des retombées économiques importantes pour les acteurs touristiques et participe à l'animation des territoires.
- Le Co.Reg Auvergne – Rhône-Alpes soutient et aide le label « Ville et Territoires Vélotouristiques » qui distingue une collectivité territoriale offrant aux adeptes du vélo, un accueil spécifique et de qualité, des services et des équipements,
- Le Co.Reg Auvergne – Rhône-Alpes contribue au label « Base d'activité VTT de randonnée » qui valorise un site proposant aux adeptes du VTT, un accueil, des gammes d'itinéraires, de services et des équipements adaptés.
- Le Co.Reg Auvergne – Rhône-Alpes, en collaboration avec ses comités départementaux et ses clubs, participe à l'élaboration d'aménagements cyclables destinés aux modes doux et contribue également à la réalisation de ViaRhôna.

2 L'accueil dans les clubs de toutes et tous :

- Mobiliser les présidents des comités départementaux et des clubs pour accueillir de nouveaux pratiquants
- Relayer la FFCT quant à l'utilisation de la convention pré-accueil
- Donner une véritable orientation aux actions féminines. Proposer des voyages itinérants pour les femmes. Mettre en place des stages de formation à l'autonomie. Organisation du rassemblement international féminin à Lyon en 2020.
- Mettre en place avec les clubs et comités départementaux des parcours et accueils différenciés pour les différentes catégories de participants sur nos manifestations. Prendre en compte le VAE (vélo à assistance électrique) en accueillant et formant les personnes utilisatrices de VAE.

3 Le développement du cyclotourisme auprès des jeunes :

- Encourager la création et pérenniser les structures d'accueil dans les clubs par le biais de notre convention
- Poursuivre les actions : concours régional d'éducation routière et critérium régionaux
- Former les jeunes éducateurs
- Valoriser et amplifier les rencontres de jeunes avec un calendrier spécifique

4 La communication :

- Communiquer sur les valeurs et bénéfices de la pratique
- Amplifier les actions et moyens de communication (annuaire, plaquette)
- Maintenir et développer les partenariats (partenariats institutionnels, conventions avec des hébergeurs, etc.)

5 La formation des éducateurs et des dirigeants :

- Former davantage d'animateurs clubs, clé de voûte de l'accueil des débutants, l'objectif : 1 animateur par club
- Renforcer le dispositif des éducateurs fédéraux pour structurer les écoles et les séjours
- Pérenniser la formation des éducateurs : animateurs, initiateurs, moniteurs et instructeurs
- Proposer des stages spécifiques : pilotage tandem pour personnes en situation de handicap, accueil handicap, accompagnements sport-santé, vélo-écoles
- Avec l'appui des délégués départementaux, harmoniser les calendriers

La commission régionale de formation met ses compétences au service des autres commissions et des structures. Elle élabore le calendrier des formations en fonction des besoins et des disponibilités du terrain.

6 La sécurité et la santé :

Agir pour faire respecter le Code de la route et de la rue de tous les usagers par un comportement responsable.

- Mener une politique permanente d'information et de prévention auprès de nos licenciés
- Organiser des actions de prévention et de formation sécurité pour tous
- Assurer la promotion de l'éducation routière et sensibiliser à l'usage du vélo au quotidien
- Réaliser des actions de prévention santé vers les licenciés
- Répondre aux sollicitations des clubs et comités départementaux pour créer des actions de prévention et de conseils « santé », faire prendre conscience aux licenciés de la nécessité d'une surveillance médicale régulière
- Avoir un réseau de délégués sécurité pour :
 - ❖ conseiller les pratiquants au quotidien (apprendre à rouler en groupe, se déplacer en sécurité, respect du Code de la route),
 - ❖ conseiller et être force de propositions auprès des communes et des pouvoirs publics en matière d'aménagements
 - ❖ encourager et développer les formations de type PSC1
 - ❖ promouvoir les déplacements doux au travers d'une implication avec les collectivités locales.

Les objectifs du Co.Reg Auvergne – Rhône-Alpes :

- Améliorer l'accueil dans tous les clubs, et en créer de nouveaux.
- Faire connaître le niveau de compétence de la FFCT et son savoir-faire en matière de cyclotourisme auprès des collectivités et des institutions. La mise en place de l'ETR (Equipe Technique Régionale) contribue grandement à cet objectif
- Développer le tourisme à vélo dans toute la France pour le grand public.
- Défendre les intérêts de la pratique cycliste dans les sports de nature.
- Favoriser la pratique du vélo pour les jeunes, les familles et les femmes.
- Maintenir le « capital santé » par une pratique régulière et lutter contre la sédentarité.
- Conforter son rôle d'expert et placer la sécurité comme une de ses priorités.
- Contribuer à l'aménagement des territoires pour l'usage des cyclistes.
- Faciliter l'accès aux différents publics en luttant contre l'exclusion.
- Contribuer lors de toutes nos actions au développement durable. Etre moteur dans ce domaine envers les différentes commissions du Co.Reg, de nos comités départementaux et de nos clubs (développer le covoiturage, le recyclage des déchets etc..)
- Conseiller les collectivités locales et territoriales dans le développement du réseau cyclable et participer à l'amélioration des aménagements urbains.
- Valoriser les acquis et le statut des bénévoles, en garantissant l'indépendance du mouvement cyclotouriste.

Le cyclotourisme : une pratique pour tous et un art de vivre

Le président
JJ PECH